

POINTS DE PRELEVEMENTS	Seuil de détection	<i>Legionella</i> U.F.C / 1	<i>Legionella pneumophila</i> U.F.C / 1
Groupe n° 1 : Tour n°2	<500	<500	<500
Groupe n° 2 : Tour n°5	<500	<500	<500
Groupe n° 3 : Tour n°8	<500	<500	<500
Groupe n° 4 : Tour n°11	<500	<500	<500
Groupe n° 5 : Tour n°14	<500	<500	<500
Groupe n° 6 : Tour n°17	<500	<500	<500
Tour Valmy : Tour n°2 (à l'arrêt)	<500	<500	<500

Paramètres physico-chimiques des tours centrales (conforme à l'arrêté du 13/12/2004)

Aspect : clair

Conductivité us/cm (20°C) : 1839

PH (20°C) : 9,23

Turbidité NTU : 2,3

TOURS CENTRALES :

Ces analyses font suite à l'injection de biocide (120 kg de Bactal) du 17 juin 2008 sur les groupes en fonctionnement.

Aucune présence de légionelles n'a été détectée sur l'ensemble des groupes en service de la centrale. Les concentrations sont inférieures au seuil de détection.

Le programme biocide est maintenu tout en étant adapté aux conditions climatiques.

TOUR VALMY :

Pas d'injection de biocide la semaine précédant le prélèvement.

Aucune présence de légionelles n'a été détectée. Les concentrations sont inférieures au seuil de détection.